



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de NORMAND (Jean), « Avertissement », *Les Vies des Hommes illustres Grecs et romains. Démosthènes et Cicéron*, AMYOT (Jacques), p. V-XV

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09016-8.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09016-8.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1927. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVERTISSEMENT

Au début de l'*Avertissement* qui ouvre son édition de deux *Vies* de Plutarque traduites par Amyot — ce fut la première publication de la Société des textes français modernes¹, — M. Louis Clément indiquait en termes concis et substantiels les raisons qui rendraient souhaitable une édition critique complète de la traduction fameuse. Sans doute, ce n'est plus à l'interprétation d'Amyot que l'on a recours aujourd'hui pour une sûre intelligence du sens de Plutarque. Mais du moins, en dépit des critiques dédaigneuses qu'au XVIII^e siècle un Meziriac dirigeait contre l'œuvre du vieil humaniste², le constant désir d'exactitude et de fidélité dont il a fait preuve ne doit pas être oublié. Pour nous, il est par là comme le type du traducteur consciencieux d'une époque moins avancée en philologie que l'âge suivant, mais aussi plus soucieuse en traduisant de retrouver et de reproduire avec sincérité la pensée et l'expression même ou le ton des auteurs anciens. Parmi les mérites d'Amyot, c'est un de ceux que mettait en lumière, dans une étude d'ensemble riche de faits nouveaux et significatifs³, un jeune savant de grande espérance, qui depuis a donné sa vie en combattant, René Sturel. Confirmant ici comme ailleurs les observations de M. Clément, le livre de René Sturel permet de suivre de près le patient et infatigable travail auquel Amyot s'est livré d'abord pour l'établissement, puis pour l'amendement du texte grec qu'il voulait rendre : avant de faire paraître sa traduction, il confère, comme il le dit dans

1. *Les Vies des hommes illustres grecs et romains, Péricles et Fabius Maximus*, édition critique publiée par Louis Clément (Paris, Société des textes français modernes, 1906).

2. V. l'*Essai sur Amyot et les traducteurs français du XVI^e siècle*, par de Blignièrès (Paris, Durand, 1851).

3. René Sturel, *Jacques Amyot traducteur des Vies parallèles de Plutarque* (Paris, Champion, 1909).

son avis *Aux Lecteurs*, et M. Clément le rappelle, « les vieux livres écrits à la main avec ceux qui sont imprimez », « es principales librairies de Venize et de Rome » (la Marcienne, la Vaticane), il restitue « par conjecture » plusieurs passages difficiles « avec le jugement et l'aide de quelques-uns des plus sçavans hommes de cest aage en lettres humaines » (c'étaient Pierre Danès, Adrien Turnèbe, Frédéric Morel l'ancien), et consigne les variantes sur un exemplaire grec de l'édition aldine de 1519, info (actuellement conservé à la bibliothèque de l'Arsenal) ; — puis, pour les éditions nouvelles de son ouvrage, il s'attache encore à corriger le texte de Plutarque, tant par sa critique personnelle et l'étude de nouveaux manuscrits (à la Bibliothèque royale de Fontainebleau) qu'en mettant à profit les remarques de philologues contemporains (tels que Xylander surtout et Crusierius, Henri Estienne, Lambin, Turnèbe encore). L'exemplaire de l'Arsenal garde aussi la trace de ce travail.

Dans sa méthode de traduction, il apporte le même respect de son auteur : « je confesse », déclare-t-il en son épître *Au Roy Henri II*, avoir « plus estudié à rendre fidelement ce que l'auteur a voulu dire, que non pas à orner ou polir le langage, ainsi que luy mesme a mieulx aimé escrire doctement et graveement en sa langue, que non pas doucement ni facilement ». Le soi qu'il a pris — dans quelles limites, on en jugera — à vouloir suivre l'allure de l'original lui inspire une inquiétude qu'avoue son *Aux Lecteurs* : c'est que « lon ne trouve le langage de cette translation si coulant » que celui de ses « translations » précédentes (Héliodore, Longus, Diodore de Sicile) ; il s'en excuse ainsi : « l'office d'un propre traducteur ne gist pas seulement à rendre fidelement la sentence de son autheur, mais aussi à représenter aucunement et à adombrer la forme du style et maniere de parler d'iceluy ». Du reste, s'il est conduit par le désir d'exactitude, il obéit d'autre part au souci de la clarté et de la logique française, se proposant de faire œuvre, comme on dit, de « vulgarisateur ».

Et de fait, si la traduction d'Amyot n'est plus véritablement utile à qui veut lire Plutarque, elle n'en garde pas moins une

importance historique des plus considérables, puisqu'elle a révélé l'œuvre du biographe moraliste, et par son entremise les mœurs et les exemples de toute l'antiquité grecque et romaine, à la société française du xvii^e siècle. Le « traducteur » lui-même appréciait la valeur d'une telle révélation dans l'épître *Au Roy* et dans l'avis *Aux Lecteurs* qui sont la préface de ses *Vies* et que M. Clément a reproduits en tête de son édition. Puisqu'on ne retrouvera pas aujourd'hui ces deux morceaux si importants, peut-être estimera-t-on commode de pouvoir en lire ici quelques extraits encore : Plutarque, dit son interprète, « c'est en somme un recueil abrégé de tout ce qui a esté de plus memorable et de plus digne fait ou dict par les plus grands roys, plus excellens capitaines et plus sages hommes des deux plus nobles, plus vertueuses et plus puissantes nations qui jamais furent au monde ¹ » ; Amyot espère que grâce à son effort ses compatriotes auront « sans se travailler pour apprendre les nobles anciennes langues », « en leur maternelle, et chez eulx, par maniere de dire, ce qu'il y a de plus beau et de meilleur en la Latine et en la Grecque ² ». Et il ajoute : « Si nous sommes quelquefois si ravis d'aise et de joye que nous ne sentons point le cours des heures, en oyant deviser un sage, disert et eloquent vieillard, en la bouche duquel sourt un flux de langage plus doux que miel, quand il va recitant les adventures qu'il a eües en ses verds et jeunes ans, les travaux qu'il a endurez, et les perilz qu'il a passez : combien plus devons nous sentir de ravissement, d'aise et d'esbahissement de voir en une belle, riche et veritable peinture d'eloquence, les cas humains representez au vif, et les variables accidens que la vieillesse du monde a produits des et depuis l'origine du monde », « et tout ce qui oncques a esté de plus esmerveillable par l'univers? le tout représenté si vifvement qu'en le lisant nous nous sentons affectionnez, comme si les choses n'avoient pas esté faictes par le passé, ains se faisoient presentement, et nous en trouvons passionnez de joye, de pitié,

1. *Au Roy*, p. iv de l'édition Clément.

2. *Au Roy*, p. v de l'édition Clément.

de peur et d'espérance, ne plus ne moins presque, que si nous estions sur le fait¹... »

On sait en effet de quelle popularité rapide et durable allait jouir cet ample recueil de faits et d'idées que sont les *Vies parallèles*, et comme il était bien adapté aux besoins des lecteurs. On connaît, sur ce point, le témoignage de Montaigne. On a mesuré l'influence qu'exerça « le Plutarque d'Amyot » en propageant la connaissance de l'antiquité, et la part qui lui revient dans la formation de notre littérature classique.

Écrivain, pour sa part, au talent très personnel, Amyot, faut-il le rappeler ? nous apparaît comme un des plus agréables parmi les prosateurs de son temps. Surtout, pour l'histoire de la langue, le français qu'il écrit offre un objet d'étude particulièrement intéressant. Préoccupé sans doute de refléter la diversité quasi encyclopédique de son original, mais en même temps, et plus encore, de naturaliser pour le public mondain une œuvre du genre « qui plaist et profite, qui délecte et instruit ensemble² », il s'est gardé plus que d'autres érudits ou traducteurs de la Renaissance d'employer des mots et des tours « savants » ; il a voulu une expression aussi française et aussi moderne que possible. La pureté vraiment nationale de son langage, si goûtée de Montaigne, et signalée par un autre contemporain, Antoine du Verdier³, lui a valu au siècle suivant les éloges de Vaugelas, de Fénelon, de La Bruyère, de Racine. Le parler qu'il nous a gardé est celui de la meilleure compagnie de son époque ; c'est en même temps dans le fonds populaire qu'on en reconnaît les origines profondes.

Du vaste ensemble d'une traduction que tant de titres recommandent à la lecture et à l'étude, M. Clément détachait dans son édition critique les *Vies de Périclès et de Fabius Maximus*. Nous en extrayons à notre tour, pour continuer son entreprise, les *Vies de Démosthène et de Cicéron*, et notre édition s'efforce de se conformer en tous points au modèle de la sienne.

Cherchant, selon les règles adoptées par la Société des textes

1. *Aux Lecteurs*, p. xvii de l'édition Clément.

2. *Aux Lecteurs*, p. vi de l'édition Clément.

3. *Bibliothèque de Du Verdier*, édit. Rigoley de Juvigny, t. II, p. 288.

français modernes, « le texte qui représente la forme définitive de la pensée de l'auteur », M. Clément, parmi les nombreuses réimpressions des *Vies* qui se sont succédé en France et à l'étranger entre 1559, date de l'édition originale, et 1593, année de la mort d'Amyot, ne retenait que les trois éditions données à Paris par Michel de Vascosan, le seul éditeur autorisé par Amyot. Il tenait compte encore, non sans faire des réserves sur sa valeur, d'une réédition, posthume, où Frédéric Morel le jeune affirme s'être aidé de corrections manuscrites qu'il tenait d'Amyot en personne. Des autres éditions, ainsi que des divers compléments ajoutés au Plutarque du vivant même d'Amyot, on trouve chez M. Clément une bibliographie assez étendue, que nous nous abstenons de reproduire. Nous envisagerons seulement ici les quatre éditions que nous avons utilisées, à son exemple, pour l'établissement du texte. Et comme lui nous les désignerons, ici, et plus loin pour l'indication des variantes, par les lettres A, B, C, D, en suivant l'ordre chronologique.

L'imprimeur Michel de Vascosan, gendre de Josse Bade, beau-frère de Robert Estienne, beau-père de Frédéric Morel l'ancien, était, aussi bien par ses alliances que par son savoir, en assez haute réputation pour obtenir la confiance d'Amyot. Nous le rappellerons, après M. Clément¹ : c'est grâce à l'intervention du docte prélat qu'il fut nommé imprimeur du roi (Henri II) en 1560, l'année même où il reçut son privilège pour l'édition des *Vies* ; en sa faveur encore, pour répondre à une contrefaçon de son livre faite à Anvers, Amyot obtint de Charles IX en 1565 des lettres patentes, défendant à tous libraires et imprimeurs « d'imprimer ne vendre ledit livre, s'il n'est de l'impression de Vascosan » ; et en 1572, le chargeant d'imprimer sa traduction des *Œuvres morales* de Plutarque, il fit renouveler cette défense.

Les trois éditions sorties de l'officine de cet imprimeur nous donnent nos textes A, B et C. Ce sont celle de 1559 : 2 vol.

1. Avertissement aux *Vies de Périclès et de Fabius Maximus*, p. III et suiv.

in-f^o 1, celle de 1565 : 1 vol. in-f^o 2, et celle de 1567 : 6 vol. pet. in-8^o 3.

D'après l'assertion que l'éditeur autorisé fait figurer sur le titre de l'édition B comme de l'édition C, la version a été chaque fois revue et corrigée par le traducteur « en infinis passages ». Dussions-nous même constater qu'il y a là de l'exagération, un pareil témoignage impose comme texte principal le texte B ou le texte C. Une mention analogue inscrite sur le titre de toutes les contrefaçons ne saurait au contraire les faire entrer en ligne de compte, puisque, d'une part, elles n'ont pas été avouées par Amyot, et que, d'ailleurs, elles se bornent à reproduire soit l'édition de 1565, soit celle de 1567.

Entre ces textes B et C, de 1565 et de 1567, notre collation, réduite aux *Vies* que l'on va lire, nous a permis de reconnaître, après M. Clément et après René Sturel, une identité à peu près entière. Beaucoup plus que le reste, c'est la physionomie des mots qui varie ; mais aucune raison plausible ne permet d'attribuer à Amyot le second système orthographique, assez différent

1. « *Les Vies des Hommes Illustres, Grecs et Romains*, Comparées l'une avec l'autre par Plutarque de Chaeronee, Translatees de Grec en François. A Paris, De l'imprimerie de Michel de Vascosan. M. D. LVIII. Avec Privilege du Roy. » Le nom du traducteur n'est pas sur la page du titre ; mais il se lit au second feuillet, en tête de l'épître dédicatoire : « Au tres puissant et tres chrestien roy de France Henry deuxieme de ce nom, Jacques Amyot, Abbé de Bellozane... » ; l'épître est datée : « En vostre Royale maison de Fontaine-belleau, au mois de Febvrier, M.D.LVIII. » [Bibl. Nationale, vélin, 701-2 ; et Bibl. de la Sorbonne.]

2. « *Les Vies des Hommes Illustres, Grecs et Romains*, Comparees l'une avec l'autre par Plutarque de Chaeronee, Translatees premierement de Grec en François par maistre Jacques Amyot, lors Abbé de Bellozane, et depuis en ceste seconde edition reveües et corrigees en infinis passages par le mesme translateur, maintenant Abbé de sainte Corneille de Compiègne, Conseiller du Roy, et grand Ausmonier de France, à l'aide de plusieurs exemplaires vieux, escripts à la main, et aussi du jugement de quelques personnages excellents en sçavoir. A Paris, De l'Imprimerie de Michel de Vascosan, M.D.LXV. Avec Privilege du Roy. » [Bibl. Nat. J. 729].

3. Même titre que celui de l'édition précédente ; on a seulement remplacé *seconde* par *troisième* (*édition*) et corrigé *sainte* en *saint* (*Corneille*). « A Paris, par Vascosan Imprimeur du Roy. M.D.LXVII. Avec Privilege. » [Bibl. Nat., plusieurs exemplaires, et Bibl. de l' Arsenal]. — (Ces descriptions bibliographiques sont celles de M. Clément).

du premier, qu'il est plus naturel d'expliquer par les habitudes de l'imprimeur de 1567. Toutefois, la possibilité subsiste qu'Amyot ait « pris la peine, dit M. Clément, de relire lui-même ces feuilles ; la ponctuation est plus soignée que dans les deux premières éditions. Ce qui recommandait aussi l'édition de 1567, c'était le format petit in-8°, autrement maniable que le massif in-f° où le bonhomme Chrysale mettra ses rabats ; et c'était la netteté des caractères, l'élégance des vignettes, cette beauté de l'exécution matérielle, faite pour séduire les bibliophiles : aussi ont-ils spécialement nommé cette édition : *le Plutarque de Vas-cosan* ¹... » Voilà des raisons suffisantes pour choisir le texte de 1567 (C).

A comparer maintenant cet état B ou C, ou plutôt B C, de la version d'Amyot, à celui de la première édition (A), y voit-on des modifications assez nombreuses et assez importantes pour justifier l'annonce, réitérée par l'éditeur, d'une correction et d'une révision « en infinis passages ? » La comparaison, pour deux *Vies*, faite par M. Clément, ne lui a donné l'occasion de relever que des modifications portant sur des points de détail ; non négligeables, puisque elles montraient le traducteur se préoccupant de rendre sa traduction plus exacte. Mais en somme, pour la partie examinée, l'examen permettait de conclure à l'immobilité à peu près entière du texte d'Amyot, à partir de 1559. A l'appui de cette conclusion, le livre de René Sturel a établi que déjà ce premier texte est le résultat d'une longue élaboration.

M. Clément, néanmoins, n'écartait nullement l'hypothèse qu'une collation plus étendue des deux états A et B C pouvait fournir des variantes plus notables. Et notre examen nous en a fait rencontrer, pour les *Vies de Démosthène et de Cicéron*, un certain nombre qui nous paraissent dignes d'arrêter l'attention.

Dès 1559, l'édition A comporte, à l'avant-dernière page du tome second, un *erratum* dont René Sturel a souligné l'intérêt. Cette liste, intitulée : *Fautes et corrections*, marque déjà un retour d'Amyot sur son ouvrage après les dernières épreuves, non seu-

1. Avertissement aux *Vies de Périclès et de Fabius Maximus*, p. vi.

lement pour une ultime mise au point typographique, mais pour des corrections de texte ou d'interprétation et des retouches de langue ou de style. Ces corrections ou retouches ont toutes été utilisées, sinon textuellement reproduites, dans les éditions B et C; nous indiquerons celles qui se rapportent aux deux *Vies* ci-après en les désignant par les lettres : Ae.

Nos variantes Ae, ainsi que celles qu'ils nous a été donné de relever en B et C, présentent une assez sensible diversité. Sans sortir de notre rôle, nous croyons devoir en étudier pourtant quelques-unes à titre d'exemples, et essayer d'établir entre elles une sorte de classement. Le plus souvent, selon nous, on y voit l'effort du traducteur soit afin de serrer de plus près le sens du grec, soit afin de le rendre par un équivalent français plus aisément accessible.

L'effort d'Amyot vers l'exactitude apparaît nettement dans un passage assez long, remanié à deux reprises. C'est, dans la *Vie de Démosthène*, au début du chapitre XV. D'après la version A, Apollodorus prouva que le Capitaine Timotheus « luy estoit redevable ». Et ce n'était pas là un contre-sens littéral, mais bien une erreur historique. La version B C corrige et développe : « estoit redevable au public, et consequemment infame¹ ». Trois lignes plus bas, Ae corrige A, à la suite d'une revision du texte grec², en conjecturant que c'est Stephanus, et non Apollodorus, que Phormion combattit « avec l'oraison que Demosthenes luy avoit baillee », et ne dit plus que cette oraison « estoit mal faite », effaçant ainsi un contre-sens de A³. La version B C revient à la leçon de A en ce qui concerne le nom de l'adversaire de Phormion, et maintient la correction du contre-sens voisin. Dans la phrase suivante, Ae et B C cherchent une expression plus précise, puis plus simple, pour faire entendre qu'il s'agit de discours d'ac-

1. V. ci-après, page 21, lignes 21-22. — Texte grec : εἴλε τὸν ἄνδρα τοῦ ὀφλήματος.

2. Dans l'*erratum*, la variante est précédée de cette indication : « tout ce lieu est corrompu en l'original grec mesme, et le faut ainsi restituer ; ... car Phormion... ». Cf. page 21, note critique aux lignes 24 et suiv., et page 126, lignes 14-16.

3. Ἄτεχνῶς n'a pas le sens de : *sans art*, que lui prêtait d'abord Amyot, et signifie ici : *tout simplement*.

cusation destinés à des procès politiques¹. Mais ici, c'est le désir de la clarté et du naturel plutôt que de l'exactitude qui se révèle chez le traducteur. Souvent, de même, sa double préoccupation se manifeste dans le remaniement d'un même passage.

Ainsi, dans la *Vie de Démosthène*, au chapitre XXII², en conséquence, semble-t-il, d'une heureuse correction du grec, la version A : « Quand le public est aussi mal traité », est remplacée par la version BC : « Quand le public se porte bien³ », qui amène à la ligne suivante : « les privées affections et passions », traduction plus juste que : « les privées adversitez⁴ », de la version A. Mais un peu plus haut, dans le même chapitre⁵, « les couleurs trop brillantes et trop vives », de BC, est plus naturel, d'un français plus usuel, que : « les couleurs trop hautes, trop brillantes », de A. Et un peu plus haut encore⁶, les infinitifs présents de A : « honorer, faire citoyen, estre surpris de joye », calqués sur les présents de narration ou descriptifs de l'original, sont remplacés en BC par des infinitifs passés, plus facilement intelligibles pour la logique française.

Ainsi, dans la *Vie de Cicéron*, au chapitre XX, où BC corrige un faux-sens de A en remplaçant : « il fut bien près de le faire prendre » par : « ayant approché bien pres d'être atteint et convaincu », la traduction devient en même temps plus claire : on saisit mieux le moment où César cesse d'être le sujet grammatical pour céder ce rôle à Cicéron⁷.

On verra d'autres exemples de corrections pour l'exactitude, et plus souvent peut-être pour la clarté et le naturel du français⁸.

1. En grec : τῶν δημοσίων.

2. Page 32, ligne 12.

3. Εὐτυχούσης substitué à ἀτυχούσης.

4. Adversitez traduisait mal le grec παθῶν.

5. Page 32, lignes 8-9. Texte grec : λαμπρῶν καὶ ἀντιτύπων.

6. Page 31, lignes 11-12. Τιμᾶν, ποιεῖσθαι πολίτην, μὴ φερεῖν τὴν χαρὰν μετρίως.

7. V. *Vie de Cicéron*, chap. XX, p. 76, lignes 24-27, et la note critique. Dans le grec, ἐγγύς ἐλθῶν αὐτῶν α pour sujet Καίσαρ. Plus loin, παριδεῖν ἐχόντα, se rapporte à Κικέρωνα, qui n'est pas exprimé, le grec ayant des précisions différentes de celles du français.

8. V. ci-après, page 52, lignes 17-18, 25-26, et les notes critiques.

Quant au style proprement dit, les retouches semblent avoir généralement pour but, comme M. Clément l'a constaté ailleurs, de remplacer ou de supprimer un mot pour éviter une répétition. Au chapitre XLIV de la *Vie de Cicéron*¹, on peut remarquer que ce « bonhomme Amyot » à qui l'on a parfois voulu faire un charme de ses négligences, choqué lui-même par la répétition trop fréquente des mots *estant* et *estoit*, essaie, avec assez peu de succès, d'y porter remède.

Que valent, pour finir, les variantes de l'édition posthume que nous désignons par la lettre D² ?

Fédéric Morel le jeune, qui la fit paraître en 1619, de bonne heure en grand renom d'érudition, était, comme son père Fédéric l'ancien, qui avait collaboré à l'édition des *Morales* de 1572, comme son grand-père Vascosan, un protégé d'Amyot. C'est par lui qu'il obtint, en 1581, malgré son jeune âge, la survivance du titre paternel d'imprimeur du roi, et en 1585 les fonctions de « lecteur royal en éloquence grecque et latine ». Dans son avertissement, il rappelle la bienveillance dont l'honorait « ce sçavant et excellent prelat » ; il mentionne qu'il a reçu de lui des « corrections, conférences et varietez de leçons sur le texte » grec, en vue d'une « impression nouvelle de Plutarque grec et latin » qui n'a pas été faite ; surtout, il affirme qu'il donne la version française corrigée suivant l'exemplaire même d'Amyot.

Aussi de Blignières a-t-il accepté le texte de 1619 « comme l'œuvre définitive du traducteur ». Mais, objectait M. Clément, « savons-nous si ces corrections représentent une révision totale ? Sommes-nous sûrs que l'éditeur les ait littéralement transcrites ? » L'examen minutieux, fait par René Sturel, de « l'exemplaire de Melun³ », est venu démontrer qu'en effet une partie seulement

1. Page 113, lignes 28-30.

2. « *Les Vies des Hommes Illustres...*, etc., translatees de Grec en François par messire Jacques Amyot, lors Abbé de Belozane, depuis evesque d'Auxerre, Conseiller du Roy et grand Aumosnier de France, Reveües, corrigees et augmentees en ceste derniere edition... A Paris, chez Claude Morel, rue Saint Jacques à la Fontaine. M.D.CXIX. Avec privilege de Sa Majesté. » [Bibl. Nat. et Bibl. de la Sorbonne]. (Description bibliographique de M. Clément.)

3. Cet exemplaire a été découvert par M. Urbain Mengin, actuellement maître de conférences à l'Institut français de Florence, qui a donné à

des variantes de D proviennent à coup sûr d'une revision faite par l'auteur.

Cet exemplaire, de l'édition Vascosan de 1565, porte des corrections de la main d'Amyot : presque toutes reproduites intégralement dans l'édition de 1619, elles ont été pour la plupart étudiées par René Sturel. Nous désignons celles qui se rapportent aux *Vies* ci-après d'un dernier signe conventionnel, la lettre M.

Outre l'exemplaire de Melun, Frédéric le jeune a utilisé pour établir son texte, selon René Sturel, la deuxième leçon de son aïeul et de son père, et une des contrefaçons de Simon Goullart, qui lui fournit des sommaires, des résumés et sentences, des index et « les effigies des hommes illustres, retirees des medailles antiques ». Le doute, quant à l'authenticité des variantes qui ne figurent que dans son édition, pouvant en somme s'interpréter en leur faveur, nous les reproduisons, à l'exemple de M. Clément.

Pour garder l'uniformité dans la publication de ces *Vies*, nous avons reproduit fidèlement l'orthographe et la ponctuation de 1567, en nous bornant comme notre prédécesseur à distinguer le *j* de l'*i* et le *v* de l'*u*. Dans les variantes, afin de ne pas trop surcharger l'appareil critique, nous n'avons signalé les différences d'orthographe que la première fois qu'elles se présentaient, ou quand elles nous semblaient offrir un intérêt particulier.

Enfin, nous avons également, pour la commodité du lecteur, introduit dans ces pages sans alinéas la division par chapitres des éditions modernes de l'auteur grec.

son sujet une intéressante communication dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne*, Melun, 1922. M. Mengin voulait bien nous autoriser à collationner le précieux in-folio. La bonne grâce de M^{me} Sturel nous a permis d'utiliser les notes manuscrites où son mari, le jeune érudit si regretté, avait scrupuleusement relevé toutes les variantes de Melun. Nous prions M^{mo} Sturel et M. Mengin d'agréer nos sincères remerciements.